

La Lettre

n°62

du président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

ÉDITO

Pierre Camani

© Thierry-Daniel Vidal



Le Département, une collectivité ancrée dans la réalité et tournée vers l'avenir

Le Département change progressivement de visage. Pour assimiler la réforme territoriale et surmonter les difficultés budgétaires, l'équipe de la majorité départementale, que je conduis, poursuit la démarche engagée, en 2016, de refondation de nos politiques publiques.

Faire évoluer les habitudes, modifier les approches ne sont jamais choses faciles, en particulier à l'heure où l'argent public se fait rare. Pour donner plus d'efficacité et de cohérence à son action, le Département s'attache à optimiser ses interventions sur tous les bassins de vie et d'emploi.

Dans cette optique, j'ai la volonté de bâtir une relation nouvelle, sur un mode contractuel, avec les communes, les intercommunalités et les acteurs socio-économiques. Les aides départementales seront ainsi fléchées sur des priorités partagées et définies localement.

Premier investisseur public à l'échelle du Lot-et-Garonne, fort d'un budget de plus de 400 millions d'euros, le Département garde - à l'évidence - un rôle moteur pour impulser et accompagner le développement de notre territoire. C'est grâce à son soutien que de très nombreux projets peuvent voir le jour.

Cependant, le Département est aux prises avec une situation budgétaire désormais intenable, comme celle de tous les Départements ruraux. En effet, force est de constater que, d'une part, nous n'avons pas les recettes fiscales des Départements urbains et littoraux et que, d'autre part, l'Etat ne compense pas, comme il le devrait, le paiement des prestations sociales en faveur des personnes âgées, handicapées et en recherche d'emploi, dont il nous a confié la gestion.

Certes, depuis cinq ans, le gouvernement a beaucoup fait pour réintroduire de la justice entre les Départements les plus riches et ceux qui ont moins de recettes. Mais, cela reste insuffisant. La solution, encore inexploree, consiste à déterminer un financement national pour lesdites allocations nationales de solidarité. Dans la discussion que je mène avec le gouvernement, j'affirme ma volonté de ne pas augmenter la fiscalité locale pour compenser la défaillance de l'Etat, qui n'assume pas ses responsabilités depuis plus de 15 ans.

En dépit de ces difficultés - que nous surmonterons ! - je crois dans les capacités du Département à innover, à s'inscrire dans la modernité et à porter une vision ambitieuse du développement du Lot-et-Garonne.

2

LE POINT SUR...

- La nouvelle carte intercommunale

3

ZOOM SUR...

- La mobilisation du Département pour la sécurité des biens et des personnes

EN BREF...

- Du 47 dans nos assiettes
- Tourisme : une dynamique à maintenir !
- Une nouvelle aire de covoiturage au Passage d'Agen

4

- Les vœux conjoints Préfecture - Département
- De grands projets routiers débutent en 2017

Directeur de la publication : Matthieu Stievet

Graphisme : D'clics

Impression : IGS - Agen

Photos : Xavier Chambelland (CD47) - Thierry Breton

ISSN : 1961-0025

LE POINT SUR...

La nouvelle carte intercommunale

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, a conduit à la constitution d'une nouvelle carte intercommunale en France, avec des intercommunalités plus fortes. Cette réforme permet de mieux prendre en compte les bassins de vie et d'emplois et donne ainsi à chaque territoire les moyens de ses ambitions pour porter de nouveaux projets, développer les services publics et ainsi répondre aux attentes de nos concitoyens.

Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017, cette réforme modifie également le paysage intercommunal lot-et-garonnais, avec la création de 3 nouvelles communautés de communes, résultant de la fusion de 7 anciennes intercommunalités. Chacune d'entre elles a été installée le jeudi 12 janvier. Retour sur ces évolutions institutionnelles.

ALBRET COMMUNAUTÉ

Fusion des communautés de communes du Val d'Albret, des Coteaux d'Albret et du Mézinais. Albret Communauté regroupe 34 communes et compte 26 918 habitants. Président : Alain Lorenzelli

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS

Fusion des communautés de communes du Confluent et du Canton de Prayssas

La communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas regroupe 28 communes et compte 17 694 habitants. Président : Michel Masset

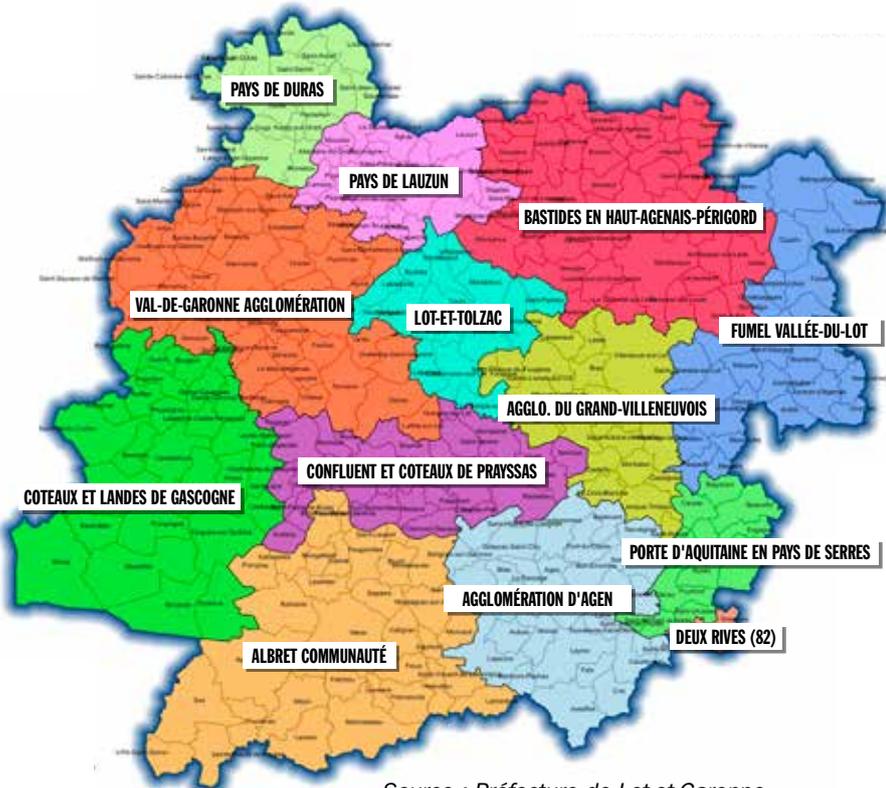
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FUMEL - VALLÉE-DU-LOT

Fusion de Fumel Communauté et de la communauté de communes de Penne-d'Agenais.

La communauté de communes Fumel - Vallée-du-Lot regroupe 27 communes et compte 24 839 habitants. Président : Didier Caminade

Intercommunalité en Lot-et-Garonne

au 1^{er} janvier 2017 (EPCI à fiscalité propre)



Source : Préfecture de Lot-et-Garonne

ZOOM SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS

Questions à Michel Masset, président

Quel mode de gouvernance avez-vous souhaité mettre en place ?

Nous avons décidé d'établir un pacte de gouvernance basé sur un équilibre entre nos forces et nos faiblesses, selon la taille et la strate de nos communes. Ainsi, toutes les communes trouveront un écho bienveillant et équitable au sein d'un bureau communautaire, puisqu'il compte un représentant de chaque commune. Ce mode de gouvernance conforte également l'intérêt du maintien des communes rurales, où la solidarité et la cohésion sociale sont au cœur de nos projets.

Quel est le premier chantier que vous souhaitez conduire à l'échelle du territoire de la communauté de communes ?

Notre premier chantier consiste à écrire le projet de territoire, qui prendra en compte à la fois les compétences obligatoires, mais également les compétences optionnelles liées à notre territoire rural, nos spécificités et bien évidemment nos capacités financières. La défense de la ruralité et de la proximité sera la colonne vertébrale de ce projet, afin que les habitants de nos communes aient accès à des services publics de qualité.

Le premier contrat de ruralité conclu avec l'Etat en Lot-et-Garonne concerne votre territoire. En quoi est-ce un atout ?

C'est une chance pour notre territoire, qui bénéficiera de moyens

financiers spécifiques pour mener à bien des projets nouveaux. Cette démarche de contractualisation avec nos partenaires institutionnels permettra de renforcer les pôles de centralité, avec des services indispensables à la population, et d'en créer de nouveaux, notamment dans les zones déficitaires, tout en travaillant sur la mobilité, afin que chaque habitant puisse accéder à tous les services. Tout cela contribuera à améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et territoriale, et par conséquent à renforcer l'attractivité de notre territoire.

Question à Alain Merly, 1^{er} vice-président

En quoi la fusion des deux communautés de communes est une opportunité pour le territoire et ses habitants ?

Il est trop tôt pour le dire car la structure n'a que quelques semaines d'existence ! Ce que je peux dire, c'est que nous œuvrons tous dans un état d'esprit positif, bien que cette évolution ne soit pas de notre volonté mais le résultat d'une obligation légale. Aussi, l'adage « Contre mauvaise fortune, bon cœur » résume bien ma façon d'appréhender cette fusion. Les compétences des communautés de communes étant plus nombreuses qu'auparavant, nous devrions normalement gagner en efficacité en mutualisant nos moyens. Le temps nous permettra de voir si cela se vérifie. De là, je pourrai alors porter un jugement pertinent et objectif sur l'opportunité de cette fusion.

ZOOM SUR...

La mobilisation du Département pour la sécurité des biens et des personnes

Depuis 2008, le Conseil départemental a entrepris un plan ambitieux de rénovation des centres d'incendie et de secours et des casernes de gendarmerie. Cela s'est traduit, d'une part, par un plan pluriannuel d'investissement avec le Service départemental d'incendie et de secours, et d'autre part par la signature d'un bail emphytéotique (BEA) avec le groupement départemental de gendarmerie. Beaucoup a déjà été réalisé mais la collectivité confirme ses efforts, en tenant compte des contraintes budgétaires qui pèsent sur ses finances et en veillant à adapter son intervention au redéploiement des forces de l'ordre sur le territoire.

16 centres d'incendie et de secours ainsi que le centre départemental de traitement et de régulation des appels d'urgence (CTRAU) ont déjà été rénovés ou reconstruits depuis 2008 dans le cadre de la première tranche du programme pluriannuel immobilier.

Ces travaux livrés, c'est désormais la seconde tranche qui vient d'être lancée pour achever à terme la rénovation de l'ensemble des casernes du département. Le montant global des travaux de modernisation des casernes de sapeurs-pompiers programmés par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS47) s'élève à 24 millions d'euros, un investissement porté à parts égales par le SDIS, le Conseil départemental et les communes desservies par ces centres. La seconde vague du programme pluriannuel immobilier débutera par six centres de secours à traiter en priorité, au regard de l'état et de la répartition des équipements sur le territoire, à savoir Aiguillon, Duras, Miramont-de-Guyenne, Montflanquin, La Sauvetat-de-Savères, Sainte-Bazaille. Sans oublier l'extension de la direction et du pôle technique qui fera l'objet d'un financement spécifique (1/3 Conseil départemental, 2/3 SDIS).

A terme, les 44 centres d'incendie de secours et le CTRAU auront été rénovés, préservant ainsi la qualité des installations et le maillage territorial.

Dans le cadre du bail emphytéotique administratif (BEA) gendarmeries conclu par le Département, l'opérateur Batimur/Vinci s'est engagé sur un montant total de travaux de 17,5 M€ pour la rénovation de la totalité des casernes d'ici fin 2018 ainsi que leur entretien. Une quinzaine de brigades ont déjà été réhabilitées, parmi lesquelles Astaffort, Mézin, Puymirol, Sainte Livrade, Monclar, Castelmoron, Monflanquin, Penne d'Agenais, Tournon d'Agenais. Les travaux sont en cours notamment à

Prayssas, Damazan, Le Mas d'Agenais et Aiguillon... Alors que suivront début 2017 les opérations de Houeillès et Nérac... puis la dizaine de chantiers restants pour un traitement complet des casernes du département avant fin 2018.



La caserne de gendarmerie de Prayssas a fait l'objet d'un important programme de rénovation dans le cadre du bail conclu entre le Département et Batimur/Vinci.

Par ailleurs, le groupement de gendarmerie de Lot-et-Garonne, sous le commandement du colonel Touak, a annoncé un redéploiement de ses effectifs pour une meilleure couverture du territoire, avec l'objectif de « faire en sorte que tout point du territoire soit à vingt minutes d'intervention ». Cela conduit à un redéploiement des personnels sur le terrain et à une augmentation des effectifs bienvenue pour le Lot-et-Garonne. Cette couverture territoriale renforcée fait émerger le besoin de trois casernes neuves, prioritairement à Tonneins, mais aussi à Laplume et Fumel. Le montant total des travaux est estimé à 15 millions d'euros. Le groupement de gendarmerie et le Conseil Départemental ont trouvé ensemble des modalités de mise en œuvre. Le département portera ces projets de reconstruction et le bail emphytéotique administratif sera modifié assurant ainsi une opération financièrement blanche pour la collectivité.

Du 47 dans nos assiettes

Accompagnés de Nicolas Lacombe et Raymond Girardi, respectivement vice-présidents de l'Education et de l'Agriculture, Pierre Camani a présenté début février le grand projet départemental « Du 47 dans nos assiettes » au collège du Passage-d'Agen. Servir des repas équilibrés et de qualité, soutenir l'agriculture lot-et-garonnaise en privilégiant les circuits courts et en favorisant l'introduction de produits locaux et frais, lutter contre le gaspillage alimentaire, étendre cette démarche à l'ensemble des établissements de restauration collective sont les défis que le Département relève à travers ce programme ambitieux. En servant chaque année 1 450 000 repas à quelque 9 000 collégiens, le Département apporte en effet une attention particulière à la restauration collective.

Plus d'infos sur www.lotetgaronne.fr

Tourisme : une dynamique à maintenir !

Plus de 250 personnes sont venues assister à la restitution des 6 mois de travaux des Etats généraux du Tourisme. Jacques Biliric, président du Comité départemental du Tourisme et vice-président du Département, a ainsi présenté le diagnostic partagé par les acteurs touristiques qui ont participé à ces travaux et les pistes de réflexion qui seront étudiées dans les mois à venir. Plus qu'une conclusion, cette étape marque le lancement d'une phase d'actions afin de mettre en place les outils et les projets qui permettront de renforcer le Lot-et-Garonne comme destination touristique verte au cœur du Sud-Ouest et de développer ainsi le secteur touristique.

Plus d'infos : www.egt47.com

Une nouvelle aire de covoiturage au Passage d'Agen

Doté de 131 places, le parking de covoiturage situé à la sortie de l'A 62 au Passage d'Agen est désormais accessible à tous les automobilistes. D'un montant de 910 000 €, cet équipement a été financé par Vinci Autoroutes (50 %), le Département et l'Agglomération d'Agen (25 % chacun).

Afin de favoriser son utilisation, le stationnement est gratuit durant 72 heures. Au-delà de cette durée, le stationnement est payant, à des tarifs très modérés. Il en est de même pour l'aire de covoiturage de Samazan, également située à la sortie de l'A 62.



Les vœux conjoints Préfecture - Département



Comme le veut la tradition lot-et-garonnaise, Patricia Willaert, préfet de Lot-et-Garonne, et Pierre Camani ont présenté conjointement leurs vœux aux forces vives du département fin janvier. Cette cérémonie a été l'occasion de revenir sur les événements marquants de 2016 et de dresser un tour d'horizon des grands projets 2017 pour le Lot-et-Garonne. Devant plus de 500 convives, représentants de la République, des autorités religieuses, civiles et militaires, du monde économique, syndical et associatif, Pierre Camani a redit « la passion et l'attachement qu'il porte au Lot-et-Garonne, aux hommes et aux femmes qui le font vivre ».

Retrouvez l'intervention de Pierre Camani en intégralité, l'émission radio « Grands projets 2017 » ou encore la vidéo 2017 du Département de Lot-et-Garonne sur www.lotetgaronne.fr

De grands projets routiers débutent en 2017

2017 sera une année riche pour les infrastructures routières en Lot-et-Garonne. L'axe nord-sud du département, la RN 21, et sa connexion à l'A 62 par le pont et le barreau de Camélat ainsi que l'échangeur autoroutier Agen Ouest concentreront de nombreux investissements, notamment ceux du Département, premier financeur public en Lot-et-Garonne. En 2017, 11 M€ seront investis pour le barreau sud de la RN 21 à Villeneuve-sur-Lot.

L'entretien et la modernisation du réseau routier départemental font également partie des priorités du Département, qui consacre une enveloppe annuelle de l'ordre de 25 M€ pour assurer de meilleures conditions de circulation, renforcer la sécurité des usagers, desservir les zones économiques et désenclaver les territoires les plus isolés.

En moyenne, chaque année, le Département renouvelle la couche de roulement sur 200 km de routes départementales, permettant ainsi de traiter l'intégralité du réseau départemental tous les 15 ans. Tous ces chantiers participent à renforcer l'attractivité du Marmandais, de l'Albret, du Villeneuvois, de l'Agenais, et donc du Lot-et-Garonne.

Retrouvez les projets routiers détaillés sur http://www.47actus.fr/a-la-une_37/route

GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Dans un département rural comme le nôtre, la présence de services publics est essentielle au bien vivre de ses habitants et au développement de son attractivité. Pour le Conseil départemental, en charge de la solidarité entre les territoires, le soutien aux services de proximité constitue un volet essentiel de son action.

Responsable de l'administration du Service départemental d'incendie et de secours et propriétaire de la majorité des casernes de gendarmerie, le Conseil départemental s'est engagé dans un plan ambitieux de modernisation de ces équipements indispensables à la sécurité des Lot-et-Garonnais. Après la rénovation de 16 centres d'incendie et de secours (CIS) entre 2008 et 2016, une nouvelle phase de travaux s'ouvre en 2017 pour achever la modernisation de l'ensemble des CIS du département. Quant aux gendarmeries, le plan de rénovation des 31 casernes dont le département est propriétaire s'achèvera à l'horizon 2018. Partout, malgré la baisse de ses recettes, notre Département apporte son soutien aux services de proximité utiles à tous. Auprès des communes et de leurs groupements, auprès des associations comme des acteurs socio-économiques, en déployant de nouvelles stratégies d'intervention qui cibleront mieux demain les priorités de chaque territoire, le Conseil départemental entend rester leur premier partenaire.

Majorité départementale
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 11
majorite.departementale@lotetgaronne.fr

GROUPE L'AVENIR ENSEMBLE

Le Département est-il encore en capacité d'investir dans les infrastructures du territoire ? La question se pose tant les effets d'annonce se sont enchaînés ces derniers mois. A en croire le Président du Conseil départemental, notre collectivité serait prête à réaliser, en quelques années, le pont du Mas-d'Agenais, la rocade Est de Marmande, la mise en 2 x 2 voies de la RN 21, le barreau de Camélat... tout cela avec un budget d'investissement tombé de 82 M€ en 2008 à 52 M€ en 2015. Et ne parlons pas de l'investissement dans les routes départementales qui tombera cette année en-dessous des 16 M€. Un record !

Cette réduction drastique de l'investissement s'explique en partie par les baisses de dotations de l'Etat et la hausse des dépenses sociales, auxquelles s'ajoute une absence d'anticipation de la part de la majorité socialiste. Une situation qui devrait en tout cas inciter les élus à modérer leurs annonces et éviter les promesses faciles.

GROUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

L'étau se resserre. Dangereusement. A l'heure où se dessinent les orientations budgétaires pour 2017, les départements, dont le nôtre, se retrouvent aujourd'hui sens dessus dessous. Pire, sans le sou !

Des coupes franches ont été opérées, des décisions ont été prises, mais ces efforts n'auront de sens que s'ils sont partagés par tous. A l'Etat désormais d'assumer pleinement son rôle. Et de participer au « sauvetage » financier de notre maison « Lot-et-Garonne ». A bon entendre...

Nathalie Bricard et Christian Delbrel / 06 45 74 46 14